

Approche des troubles psychiques chez l'adulte et perspectives d'accompagnement

CONTEXTE

L'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques s'ajoutant au handicap mental peut être complexe pour les professionnels des établissements médico-sociaux. Ils peuvent se sentir mal informés et/ou peu outillés pour leur proposer une prise en charge adaptée.

Par ailleurs, les secteurs sanitaire et médico-social sont de plus en plus amenés à se rencontrer et à articuler leurs interventions, ce qui nécessite le développement d'une connaissance réciproque et l'acceptation de cultures d'accompagnement différentes.

Ainsi, avoir des connaissances sur les troubles psychiques, et connaître les dispositifs et structures spécialisées mobilisables, permet aux professionnels de proposer un accompagnement adapté dans une logique de parcours.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances de base concernant la santé mentale et les troubles psychiques de l'adulte :

- ▶ Être en mesure de distinguer les grandes familles de pathologies associées aux troubles psychiques
- ▶ Identifier les conséquences de la maladie mentale et les ressources mobilisables par la personne
- ▶ Connaître le réseau en santé mentale et les possibilités de prise en charge dans le cadre de la compensation
- ▶ Articuler projet éducatif et projet de soin

PROGRAMME

PREMIER JOUR

- ▶ Représentations et définitions de la santé mentale, de la souffrance psychique et de la maladie mentale
- ▶ Différenciation des troubles psychiques de l'adulte (troubles du comportement, troubles anxieux, psychose schizophrénique, psychose paranoïaque, troubles de l'humeur, troubles de la personnalité)
- ▶ Différences entre les troubles psychiques et déficiences associées (TDAH, déficience intellectuelle, troubles neurologiques...)

DEUXIÈME JOUR

- ▶ Les troubles psychiques dans le contexte médico-social : impacts dans le quotidien de la personne et aménagements possibles
- ▶ Les prises en charge spécifiques des troubles psychiques, le réseau en santé mentale et les dispositifs de droit commun
- ▶ Les spécificités du projet d'accompagnement de la personne ayant des troubles psychiques : travail avec la personne accompagnée, sa famille, les partenaires ; maillage entre projet de soin et projet éducatif
- ▶ Études de cas à partir de situations préparées et transmises en amont



RÉF. C29

PUBLIC

Tous les professionnels du secteur social et médico-social

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Psychologue
Professionnel(le) d'établissement médico-social
Association Route Nouvelle Alsace

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthode participative, échanges d'expérience, supports textes, vidéos et diaporama

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours, soit 14 heures

SESSION

- ▶ De 6 à 16 participants
- ▶ Strasbourg 4 et 5 avril 2024
- ▶ 750 €/personne